

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : Du 2 au 30 août 2020	
INTITULE DE L'ACTION : LE CAMION SE MET A LA PLAGE – 4 ^{ème} édition			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	200,00
Défraiements des artistes			
	(2)	Participation des personnes (4)	200,00
Boissons et alimentation	900,00		
Achat de fournitures d'arts plastiques	100,00		
Tracts, affiches	15,00		
		Aide demandée au PIC	1000,00
Taxes (SACEM)	385		
Personnel bénévole		Bénévolat	
		bénévoles	1553,30
Bénévoles	1553,30		
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	1400,00		
Financement d'un autre projet (5)	10000		
TOTAL	1400,00	TOTAL	1400,00

(*) Les **dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.